



Dossier

Echos

Agenda

Du côté de la bibliothèque professionnelle



# > Bibliothèques EN CAPITALE



À la rencontre des bibliothèques centrales de la Communauté française > La Bibliothèque centrale de la province du Hainaut > Les nouvelles de nos bibliothèques > Inauguration de l'Espace Maurice Carême - Anderlecht > Ouverture officielle de la bibliothèque francophone Romain Rolland d'Evere > La bibliothèque communale d'Hergé déménage en novembre > La bibliothèque de Saint-Josse-Ten-Noode prépare son déménagement > Le bibliothèque libre de l'YMCA ferme ses portes > Claude Ponti au 5<sup>e</sup> Salon du livre de jeunesse à Namur > Formation en management du personnel > Bibliothèques et citoyenneté > Agenda > Notes de lecture > Revue de presse



BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE CENTRALE  
POUR LA REGION DE  
BRUXELLES-CAPITALE



## Sommaire

### ● EDITORIAL

### ● DOSSIER

- À la rencontre des bibliothèques centrales de la Communauté française ..... 1
  - La bibliothèque centrale de la province du Hainaut ..... 1
    - Des transformations pour la bibliothèque locale ! ..... 1
    - Quarantième anniversaire du Service itinérant ... 1
    - La bibliothèque centrale ..... 2
    - La bibliothèque Léon Losseau ..... 4
    - En conclusion, quelques réflexions d'un homme d'expérience ..... 4

### ● ÉCHOS

- Les nouvelles de nos bibliothèques ..... 5
  - Inauguration de l'Espace Maurice Carême (Anderlecht) ..... 5
  - Ouverture officielle de la bibliothèque francophone Romain Rolland d'Evere ..... 5
  - La bibliothèque communale Hergé déménage en novembre ..... 5
  - La bibliothèque libre de l'YMCA ferme ses portes ... 5
  - Claude Ponti au 5<sup>e</sup> Salon du livre de jeunesse de Namur ..... 6
  - Formation en management du personnel ..... 6
  - Bibliothèques et citoyenneté ..... 6

### ● AGENDA DES MANIFESTATIONS ..... 7

### ● DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE PROFESSIONNELLE

- Notes de lecture ..... 14
- Revue de presse ..... 17

### ● RÈGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE PROFESSIONNELLE

## Editorial

### Ça bouge, ça déménage en Région de Bruxelles-Capitale : les bibliothèques dynamitent la rentrée !

*Pour sa 13<sup>e</sup> édition, la Fureur de lire a inspiré nos bibliothèques. Consultez notre copieux « Agenda des manifestations », il fait la part belle à l'odorat dans toutes ses déclinaisons. En voici un morceau choisi – mais non exhaustif.*

*Commencez avec les parfums, un art de vivre à Anderlecht baignée dans les délices subtils de l'aromathérapie. Continuez avec les épices - ou quand les papilles sont guidées par le nez - dans les cuisines d'ici et d'ailleurs, du côté de Laeken. Une petite promenade digestive ? Allez vers Uccle-Centre vous égarer dans les sous-bois aux déconcertantes senteurs de champignons de nos régions. Envie d'ailleurs ? Poursuivez jusqu'à Woluwe-Saint-Pierre pour vous imprégner des fragrances plus puissantes de la Méditerranée ou de l'Afrique. Et enfin, le soir venu, glissez-vous sous la couette à Schaerbeek pour feuilleter quelques pages friponnes et vous laisser séduire par l'un ou l'autre conte coquin... et parfumé !*

*Expositions, rencontres, ateliers d'écriture ou artistique, contes... pour les petits et les grands, partout il y aura quelque chose à découvrir pour notre plus grand plaisir olfactif mais aussi pour exalter tous nos sens.*

*Une semaine réjouissante en perspective mais qui ne doit pas jeter dans l'ombre toutes les autres animations et manifestations organisées pour ce dernier trimestre de l'année ! Elles sont si nombreuses que nous avons réduit notre rubrique « Échos », sans la supprimer, pour vous donner d'autres nouvelles de nos bibliothèques : de celles qui vont inaugurer leurs récentes installations et transformations (Anderlecht et Evere) ou de celles qui déménagent (Etterbeek et Saint-Josse)...*

*Nous reportons donc à notre prochain numéro une réflexion sur la fréquentation des bibliothèques publiques en France et chez nous.*

*Vous retrouverez notre rubrique habituelle de recensions d'ouvrages professionnels et notre revue de presse en fin de numéro.*

*Et enfin, nous vous recommandons la lecture de notre visite à la Bibliothèque centrale de la Province du Hainaut, à la Louvière. Vous y découvrirez quelques pertinentes et intéressantes réflexions de son bibliothécaire directeur, Jean-Claude Tréfois, sur notre monde professionnel en mutation. À la veille de prendre sa retraite, le président de l'APBD nous surprend encore.*

*Je vous souhaite une bonne lecture et d'« olfactives » visites et rencontres au fil de la Fureur de lire 2003.*

## NOTES DE LECTURE

par Véronique Dupont, Gabriela Goga, Chantal Stanescu

### Animer un atelier d'écriture : faire de l'écriture un bien partagé / Odette et Michel Neumayer

Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur, 2003, 222 p. (Didactique du français)

Les ateliers d'écriture sont devenus à l'heure actuelle partie intégrante du paysage des pratiques culturelles. On enregistre mille et une façons de les concevoir et de les pratiquer, et cela, dans des contextes fort variés. Mais ce qui singularise le présent ouvrage c'est une approche personnelle de l'écriture, considérée dans sa dimension éthique et anthropologique. Les auteurs appartiennent au Groupe français d'Éducation Nouvelle et militent pour un autre enseignement de la lecture et de l'écriture, en réhabilitant l'imaginaire, en désacralisant les grands textes, en explorant des territoires vierges de la langue. Leur livre est né du désir hautement affirmé de montrer concrètement le « comment faire » des ateliers d'écriture.

Les quinze ateliers présentés accordent une grande importance à la dimension collective de l'écriture, effectuée soit par la mise ensemble et l'harmonisation de fragments individuels, soit par l'invention à plusieurs d'un texte unique. Il s'agit d'une dynamique du partage et de la confrontation dont l'intention n'est ni didactique, ni ludique, ni curative, mais épistémique et citoyenne.

Le fruit longuement mûri des années de recherche et d'expérimentation, l'ouvrage peut être simultanément utilisé comme outil de réflexion et comme outil de formation à l'écriture. Pour conclure, un excellent outil de travail !

✍ G.G.



### Les bibliothèques / Denis Pallier

Paris : PUF, 2002, 127 p. (Que sais-je ?, 944)

Structuré en deux parties parfaitement équilibrées : « L'héritage du passé » et « Les ressources actuelles », cet ouvrage représente une dixième mise à jour plus que nécessaire - la première édition datant de 1961. Une brève mais pertinente présentation de l'évolution des bibliothèques à travers les âges permet aux lecteurs de comprendre le rôle primordial joué par les bibliothèques dans la conservation du patrimoine culturel de l'humanité ainsi que dans la transmission de tous ces savoirs. La deuxième partie rend compte de l'essor et des mutations enregistrés dans le monde bibliothéconomique à notre époque, avec un arrêt particulier sur la problématique française. Bibliothèques nationales, bibliothèques scolaires et universitaires, bibliothèques publiques et spécialisées, centres de documentation, les missions et le fonctionnement de chaque type d'institution et d'équipement sont évoqués avec la rigueur scientifique et l'esprit de synthèse propres à cette collection à vocation encyclopédique. La bibliographie qui accompagne l'ouvrage est sommaire, mais elle reprend des titres fondamentaux relatifs à l'histoire et au fonctionnement des bibliothèques.

✍ G.G.

### Droit d'auteur et numérique : logiciels, bases de données, multimédia : droit belge, européen et comparé / par Alain Strowel et Estelle Derclaye

Bruxelles : Bruylant, 2001, 488 p.

Ce manuel de droit se compose de 4 parties : les principes généraux du droit d'auteur, la protection des programmes d'ordinateur, la protection des bases de données et la protection du multimédia. Un ouvrage pour les spécialistes et une source de première main pour répondre aux questions qui peuvent se poser aux bibliothèques quand elles font œuvre de création.

✍ C.S.

### Le droit d'auteur : l'idéologie et le système / par Thomas Paris

Paris : Presses universitaires de France, 2002, 234 p. (Sciences sociales et sociétés)

Cet ouvrage se penche sur l'émergence de la notion d'œuvre d'art ou littéraire en parallèle avec celle de « créateur » et de « propriétaire ». Le contexte social et aujourd'hui technique modèlent les usages et impriment un sens sans cesse plus complexe à ces notions. Le droit d'auteur concerne de moins en moins les « auteurs » et de plus en plus des répartitions et des équilibres économiques entre des « acteurs » de la création. Le glissement sémantique n'étant pas innocent en l'occurrence.

✍ C.S.



**Le droit d'auteur : un contrôle de l'accès aux œuvres ? = Copyright : a right to control access to works ?**  
/ coord. par Séverine Dusollier  
Bruxelles: Bruylant, 2000, 91 p.

Cet ouvrage rend compte des contributions des participants à l'atelier consacré à la propriété intellectuelle dans le cadre du colloque « Vers un nouveau droit des technologies de l'information », organisé par le Centre de Recherche Informatique et Droit. Dans son avant-propos, André Lucas pose la question du droit de reproduction au droit d'accès aux œuvres. Une entrée en matière pour développer les thèmes de l'accès à l'information et du droit à contrôler l'accès dans le droit européen, avec deux contributions en anglais pour dresser l'état de la question en droit américain.

Ces contributions nous donnent un éclairage professionnel sur les questions que nous nous posons en bibliothèque publique notamment sur les la directive européenne et ses modalités d'application, sans avoir la forme -un peu aride- d'un manuel de droit.

✍ C.S.

**Éléments de statistique et de mathématique de l'information : Infométrie, bibliométrie, médiométrie, scientométrie, muséométrie, webométrie** / par Thierry Lafouge, Yves-François Le Coadic, Christine Michel  
Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2002, 319 p. (Les Cahiers de l'enssib, 1)

Ce manuel, avec exemples et exercices corrigés, porte sur la description quantitative des phénomènes informationnels qui relèvent des techniques statistiques. Son intérêt et son originalité sont de se présenter comme n'importe quel manuel de statistiques mais ici exemples et exercices concernent l'infométrie, la bibliométrie... et la webométrie – une nouveauté –.

Un ouvrage pour les spécialistes mais aussi une source

d'inspiration pour mesurer certains fonctionnements et établir certains indicateurs de performance dans les BP.

✍ C.S.

**Les lectures du peuple en Europe et dans les Amériques du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle / sous la direction de Hans-Jürgen Lüsebrink, York-Gothart Mix, Jean-Yves Mollier et Patricia Sorel**

Bruxelles : Ed. Complexe, 2003, 347 p. (coll. Histoire culturelle)

Le présent ouvrage rassemble les communications des intervenants au colloque consacré aux almanachs et aux lectures populaires en Europe et dans les Amériques du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle qui s'est déroulé du 13 au 16 octobre 1999 à l'Université de Versailles. Parmi les questions abordées dans une perspective comparatiste et interculturelle, on cite l'analyse du contexte initial de cet imprimé de large circulation, l'évolution et les mutations enregistrées au niveau des contenus, les transformations structurelles subies en rapport avec ses fonctions éducative, informative, médicale ou divertissante. Le livre « Les lectures du peuple ... » représente une contribution notable à l'histoire culturelle de l'humanité et s'adresse surtout à un public motivé.

✍ G.G.



**Lire, copier, écrire : les bibliothèques manuscrites et leurs usages au XVIII<sup>e</sup> siècle**

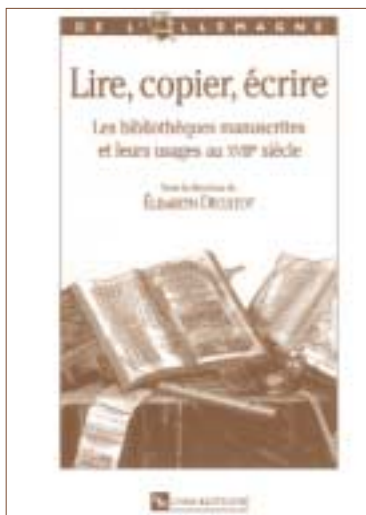
/ sous la direction de Élisabeth Décultot

Paris : CNRS éditions, 2003, 246 p. (coll. De l'Allemagne)

Il persiste encore, dans le domaine de l'histoire de la lecture, des aspects peu explorés. L'*ars excerpendi*, l'art de l'extrait en est un : il consiste en la constitution de recueils de notes de lecture. La littérature européenne - du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle - a été fortement influencée par ces recueils, à la fois miroirs et sources d'activité intellectuelle. Les lettrés

européens étaient amenés à composer ainsi eux-mêmes une sorte de bibliothèque privée et choisie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle surgit un conflit entre l'économie ancienne et l'économie moderne de la lecture. Le modèle humaniste est bouleversé par des changements au niveau de la taxinomie des extraits recopiés, remplacés de plus en plus par des résumés et accompagnés par des développements critiques.

C'est l'objet de cet ouvrage collectif publié sous la houlette d'Élisabeth Décultot. A partir de l'analyse des manus-



crits et des bibliothèques personnelles appartenant à des érudits (Montesquieu, Herder, Shaftesbury... ) on prend conscience de l'immense fécondité des recueils d'extraits qui constituaient, au-delà d'un réservoir de titres et des citations, « l'organigramme d'une mémoire, le reflet d'une méthode de travail, l'empreinte d'une culture ». L'abondante mais non exhaustive bibliographie et l'index en fin de volume attestent de l'étendue des recherches, pas toujours aisées, et de l'intérêt du sujet dans les rangs des historiens de la culture, de la littérature et de la lecture.

✍ G.G.

#### Livre et lecture dans les romans français du XVIII<sup>e</sup> siècle / Nathalie Ferrand

Paris : PUF, 2002, 382 p. (coll. Ecriture)

Objet symbolique par excellence, le livre est le compagnon fidèle de la littérature. Son image et sa métaphore sont présentes tout au long de son histoire. C'est exactement l'objectif de la recherche de Nathalie Ferrand : rendre compte de la grande variété des représentations de la lecture et du livre ainsi que de la diversité des formes romanesques auxquelles le genre s'est exercé au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. A travers plus de 150 œuvres – romans et contes, l'auteur repère et analyse les mises en fiction et les représentations de la lecture, du livre et des bibliothèques, leur fonctionnement dans la construction du récit et leur rôle dans le

processus d'affirmation et de légitimation esthétique du genre romanesque.

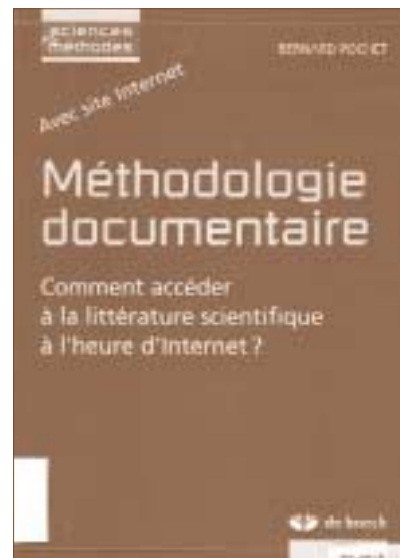
Pont jeté entre la morphologie littéraire et l'histoire du livre, cet essai restitue dans toute sa spécificité littéraire une « archive de la lecture » qui est susceptible d'intéresser à la fois historiens et littéraires. L'impressionnante bibliographie qui l'accompagne rend compte de la complexité de la recherche et de la profondeur de la réflexion de l'auteur.

✍ G.G.


#### Méthodologie documentaire. Comment accéder à la littérature scientifique à l'heure d'Internet ? / Bernard Pochet

Bruxelles : De Boeck Université, 2002, 141 p. (Sciences & méthodes)

L'essentiel de la philosophie de cet ouvrage se retrouve dans son titre. L'auteur, professeur universitaire, a conçu un guide méthodologique à l'usage des étudiants visant la maîtrise et l'application efficace des concepts de la documentation. Repérer l'origine de l'information, distinguer entre les divers types de documents, utiliser les différents langages documentaires, résoudre les éventuels problèmes liés à la surinformation ou à la sous-information, c'est acquérir une réelle autonomie dans le champ de l'information et de la documentation. C'est résolument l'objectif de ce livre : donner des pistes sur la recherche, la sélection, la compréhension, la critique, l'évaluation et l'utilisation des informations – scientifiques ou non contrairement au libellé du titre. Les deux chapitres finaux traitent de la rédaction d'une bibliographie et de la rédaction d'un article scientifique. Un lexique reprend les principaux termes du langage bibliothéconomique et informatique, avec leur traduction en anglais. A signaler également le site : <http://www.bib.fsagx.ac.be/edudoc/DBU.htm>. Un livre plus général qu'il n'y paraît de prime abord. ✍ G.G.



### Archimag, n°162, mars 2003

Le dossier est consacré au format PDF, largement répandu grâce au succès d'Acrobat. Une gageure lors de sa création il y a 10 ans quand tout le monde se demandait à quoi cela pouvait bien servir !  C.S.

### Archimag, n°164, mai 2003

Des systèmes d'information multimédia sont passés au banc d'essai dans « Offre affinée pour un marché en retrait » de Marc Maisonneuve. Huit éditeurs ont été sollicités pour rendre compte de l'amélioration et de la vente de ces produits qui servent à gérer, dans les bibliothèques, les multiples applications informatiques (CD et DVS, OPAC etc.), les postes destinés aux usagers et leur sécurisation.

 C.S.

### Archimag, n°165, juin 2003

Le dossier est consacré à l'accès à l'information « Du web antique au web sémantique » pour signaler l'évolution attendue du traitement de l'information qui doit permettre à l'utilisateur d'interroger en langage naturel. Pour ce faire, les relations entre les termes de l'interrogation doivent être reconnues.

Une évolution comparable à celles de bases de données relationnelles dont on retrouve les caractéristiques.

 C.S.

### BBF - Bulletin des bibliothèques de France, n°2, 2003

#### Dossier Réseaux

La coopération des bibliothèques en France. Un nouvel âge ? / Dominique Arot<sup>1</sup>, pp. 5-12

Sujet bateau qui resurgit régulièrement mais sous une forme différente au rythme des bonds technologiques qui en modifient le contenu. La coopération d'hier est

1. Nous accueillerons Dominique Arot le premier décembre 2003 dans notre cycle de conférences.

obsolète aujourd'hui ! Nouvelle donne avec le numérique et la communication tous azimuts. Mais aussi nouvelle optique de la France décentralisée et déconcentrée où la Région prend le pas sur l'État central définissant de nouveaux réseaux conceptuels ou effectifs, des bibliothèques départementales aux bibliothèques municipales à vocation régionale. Autre carte dans cette donne : les bibliothécaires eux-mêmes réunis en associations de plus en plus fragmentées par souci de proximité et de différenciation professionnelle. Un danger pour l'auteur qui y voit une perte de reconnaissance et d'influence auprès des pouvoirs publics – acteurs pourtant incontournables de la politique culturelle. Plus grave : c'est sonner le glas d'une réflexion commune, large et transversale, une des forces majeures de la profession. Il propose donc d'inverser ce mouvement vers la création de réseaux favorisant l'expertise documentaire, le partage des connaissances, la formation et la médiation documentaire. En conclusion, cette coopération « nouvelle version » se décline au pluriel, État, collectivités territoriales et bibliothèques réunis.

Eblida : La voix des bibliothèques européenne / Françoise Danset, pp. 14-17

Cette association est née après les premières directives européennes sur les bibliothèques en 1992 sous l'impulsion des principales associations anglaises et françaises notamment. Son principal objectif est de tenir les professionnels informés de ce qui se passe au niveau de l'UE. Elle milite pour la garantie de l'accès à l'information pour tous les citoyens et joue un rôle de lobbying non négligeable dans les dossiers sur les droits d'auteurs et les droits voisins notamment ([www.eblida.org](http://www.eblida.org)).

Les structures régionales pour le livre : Évolution et tendances / Béatrice Pedot, pp. 18-23

Suite à la décentralisation, le financement de la lecture publique s'est (*grandement à nos yeux étrangers – mais n'est-ce pas toujours le cas ?*) complexifié. L'auteur évoque donc ces financements croisés. Une situation hétérogène dans laquelle des institutions en apparence identiques se voient soutenues de manière totalement différente. Ubu n'est pas mort et se promène dans les bibliothèques françaises...

La place de la Bibliothèque nationale de France dans les réseaux nationaux de coopération : Bilan et perspectives / M. Bousquet, N. Lesquins, C. Wiegandt, pp. 24-31

Dès 1994, la BnF met en place les jalons d'un réseau des pôles associés qui organise la coopération de la BnF avec les établissements culturels d'information. En fait, ce sont deux réseaux qui se mettent en place : le premier est destiné à la collecte partagée pour le dépôt légal imprimeur (29 établissements) et le second organise un dispositif de

partage documentaire sous forme de relations bilatérales avec les 39 établissements et réseaux concernés.

L'ABES, coordinatrice et animatrice de réseaux / K. Brzustowski, S. Barral ; pp. 32-42

L'ABES ou Agence bibliographique de l'enseignement supérieur est chargé de concevoir et de mettre à disposition des outils documentaires collectifs, d'organiser et d'animer le travail en réseau dont le SUDOC est l'exemple le plus connu. Ce réseau propose un catalogue unique à travers tout le pays et rassemble quelques 700 bibliothèques d'établissements universitaires.

Associations de mots / pp. 43-52

Voilà l'occasion de présenter quelques associations de bibliothèques atypiques : nous en avons retenus deux.

Avec « **Les mots de la faim : l'association des bibliothèques gourmandes** » : bien que française, elle est présidée par Jean-Pierre Devroey, directeur des bibliothèques de l'ULB ! Elle publie la revue « Papilles » (voir le site de la Bibliothèque municipale de Dijon).

Dans un autre style : « Mauvais Genres en Bibliothèques : L'apport des réseaux » présente le site : <http://www.mauvaisgenres.com/> consacré aux littératures populaires (policier et science-fiction en tête). Sa force : la liste de discussion sur le sujet, avec aussi des informations pratiques : revues, librairies, prix littéraires, agenda, revue de presse, répertoire, carnet d'adresses et des articles : critiques, bibliographies, interviews, collections, portraits et commentaires... pour aider les bibliothécaires à s'y retrouver dans la jungle des publications dans ce domaine.

Les bibliothèques de lecture publique de Berlin : L'an 12 de la réunification / Peter Borchardt, pp. 53-55

Berlin a une situation administrative complexe : elle est à la fois une ville de 23 arrondissements qui ont, chacun, développé leur réseau de lecture publique et un « land » à part entière. La centralisation qui a suivi la réunification, ajoutée à la situation financière catastrophique de la ville a mis la lecture publique en déroute. Elle doit intégrer une perte d'autonomie dont l'informatisation centralisée n'est qu'un aspect évident. Les professionnels s'interrogent sur un avenir qui s'annonce difficile.

Les ouvrages et les revues présentés dans notre rubrique « Du côté de la bibliothèque professionnelle » sont à votre disposition dans notre bibliothèque professionnelle.

Le Réseau national des bibliothèques de mathématiques / G. Sureau, B. Teissier, pp. 56-58

Présentation et objectifs : catalogue fusionné des périodiques, index de littérature grise etc. Et un site : <http://www.biblio.math.jussieu.fr/reseau.htm>

Bénévoles et volontaires de l'offre de lecture en milieu rural / Nelly Vintdeux, pp. 59-62

Petite analyse de situation pour dresser un portrait mais aussi s'interroger sur l'avenir du bénévolat dans la nouvelle donne de l'intercommunalité en milieu rural et périurbain.

Au Portugal, la construction d'un réseau / Maria José Moura, pp. 63-65

Après un demi-siècle de dictature, le Portugal ne possédait guère de bibliothèques, sauf patrimoniales et fermées au public. Partant de rien, il a fallu construire un réseau de lecture publique dans une situation administrative particulière puisqu'il n'existe pas de stade intermédiaire entre le Parlement et les 278 municipalités qui forment le pays. Chacune avait le champ libre dans un pays largement atteint par l'analphabétisme et l'illettrisme. Avec dynamisme, certaines ont créé des réseaux forts proches des publics y compris dans leurs activités de loisir (plages, jardins publics etc.) Par contre, il n'existe pas de bibliothèques centrales. Dans les années 80, un Programme de réseau national fut lancé, inspiré du modèle français qui a abouti notamment à définir des exigences minimales de fonctionnement. Si la situation a grandement évolué, deux bémols subsistent : les moyens financiers et la formation du personnel. L'auteur conclut en insistant sur l'importance de l'information et du dialogue entre professionnels.

Débat : La fréquentation des bibliothèques municipales

Refonder les bibliothèques municipales : préliminaires / Jean-Luc Gautier-Gentil, pp. 66-80

La fréquentation des BM accuse une baisse. Comment analyser la situation ? Point par point, l'auteur nous fait une synthèse de la question : de l'examen critique des statistiques étayant le constat aux hypothèses sociologiques, politiques. Pour aboutir à un constat général : l'information manque dans pratiquement tous les points évoqués. Il faudrait construire et mener de nouvelles enquêtes, réunir des équipes pluridisciplinaires pour les interpréter. Avec au bout, la possibilité de définir autrement les objectifs.

L'auteur, le livre et le lecteur dans les travaux de Pierre Bourdieu / Odile Riondet, pp. 82-89

Ce n'est qu'un juste retour des choses que de se pencher sur la manière dont le sociologue se préoccupe de l'analyse littéraire et de l'interprétation qu'il en fait. Une manière différente de voir l'auteur, l'œuvre et le lecteur. Un champ

d'analyse que Bourdieu n'occupe pas seul, H.-R. Jauss étant largement évoqué dans cet article. Une analyse qui pour sociologique qu'elle soit relève in fine d'une autre instance – philosophique ? - dans sa manière d'appréhender les protagonistes de ce triangle.

Archives ouvertes et logiciels libres / Roland Pintat, pp. 90-94

Les bibliothèques universitaires – scientifiques d'une manière générale - sont conduites à grever leurs budgets pour l'acquisition de logiciels et d'information scientifique. Dans le même temps, elles perdent la maîtrise de l'un et l'autre. Quelles sont les alternatives ? Archives ouvertes et logiciels libres apparaissent comme le remède miracle, mais l'auteur nous met en garde contre un enthousiasme excessif tant sur le plan technique (fonctionnalités) que sur celui de la formation des bibliothécaires qui ne peuvent se transformer en informaticiens du jour au lendemain.

✍ C.S.

## BIBLIOTHÈQUE(S), n° 8, avril 2003

### Dossier Francophonie

De l'avenir des bibliothèques francophones / Françoise Danset, pp. 10-11

Définie comme un ensemble d'individus et de pays utilisant le français à des degrés divers, la francophonie rassemble à travers le monde plus de 131 millions de personnes. Représentée par des Etats, elle est structurée en différentes organisations internationales qui sont directement intéressées par le développement des bibliothèques, par la promotion de la lecture et de l'écrit de la langue française. L'AIF (L'Agence internationale de la Francophonie), l'opé-



rateur principal de l'OIF (L'Organisation internationale de la Francophonie) est l'initiateur de plusieurs programmes d'implantation de bibliothèques publiques, scolaires et universitaires (construction et aménagement des bâtiments, fournitures des documents, formations professionnelles). Le travail n'est pas du tout aisé, surtout dans les pays sans ressources économiques et

financières, où les politiques documentaires ne constituent pas une priorité. On raisonne en termes de partenariat, d'échange, de transfert dans tous les domaines et on milite pour une politique de l'accès pour tous à l'information et à la culture.

Des efforts pour les bibliothèques françaises à l'étranger / Virginie Kremp, pp. 12-14

La France est culturellement présente à l'étranger par l'intermédiaire des centres culturels dépendant du Ministère des Affaires étrangères (MAE) et par les établissements de l'Alliance française, association de droit local sans but lucratif qui, depuis sa création en 1883, œuvre pour le renforcement de la francophonie et le dialogue entre cultures. On compte à présent 1065 Alliances insérées en 129 pays et 151 centres culturels implantés en 91 pays. Le MAE a consenti à des efforts pour améliorer la situation des bibliothèques françaises à l'étranger. Afin de métamorphoser ces équipements en médiathèques capables de véhiculer à travers tous les supports disponibles une image moderne de la France actuelle, des mesures concrètes ont été envisagées : formation des agents sur place, apport de moyens logistiques et des fonds documentaires, intégration de la vie culturelle locale.

Une médiathèque pédagogique / Azadeh Kavian, pp. 15-17

Le Centre de ressources multimédia (CRM) nouvellement créé et installé dans le bâtiment mythique du 101, boulevard Raspail, a été fondé en appui des cours de langue et civilisation françaises, dispensées par l'école de Paris de l'Alliance française. La difficulté majeure à surmonter, c'était de répondre aux attentes d'un public étudiant étranger, plurilingue et multiculturel, avec une connaissance très réduite de la langue française. Lieu incontournable de l'école, porteur d'une valeur culturelle indéniable, le CRM se caractérise par la multiplicité des supports de ses collections et par la prédominance accordée à l'outil numérique (Catalogue documentaire informatisé avec Ex libris ; consultation directe des documents sonores et des cédéroms ; recherche dirigée d'information documentaire sur Internet avec une sélection de 300 sites). Un modèle à suivre.

Les missions de l'AUF / Dominique Gentile, p. 18

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est l'opérateur de l'OIF (l'Organisation internationale de la Francophonie) pour l'enseignement supérieur et la recherche. Ses missions consistent à créer des réseaux de formation et de recherche dans les domaines agronomique, de l'environnement, de l'énergie et du développement durable, ainsi qu'à constituer des réseaux de formation à distance et à harmoniser les cursus au niveau européen. Les actions de l'AUF visent la création d'un espace scientifique mondial en langue française.

Et pour illustrer ces propos, ce sont les cas du Sénégal, du Togo, du Laos qui sont évoqués.

L'Afrique aussi se mobilise pour la lecture / Francisco d'Almeida, pp. 30-33

L'association française *Culture et développement* est à l'origine de plusieurs projets de partenariat entre collectivités et institutions de France et d'Afrique visant à sensibiliser à l'importance du livre et à développer un environnement favorable à l'écrit en Afrique. Des actions récentes en Côte d'Ivoire, au Togo et au Mali démontrent la prise de conscience des autorités locales du rôle d'une bibliothèque comme outil d'éducation et de culture.

La formation, un leitmotiv nécessaire / Christian Fioriti, pp. 34-37

Les bibliothèques africaines manquent de professionnels. La formation de ceux-ci varie d'un pays à l'autre et est fonction de la politique du livre et de la lecture propre à chaque pays. Afin d'assurer le fonctionnement et la gestion des bibliothèques, on a souvent recours à la formation sur le tas ou « en situation », car peu coûteuse et directement liée aux réalités du terrain. Les stages d'initiation et de recyclage organisés pour les bibliothécaires par les ministères de tutelle représentent une autre manière de former les agents. Au Cameroun, au Niger et à Madagascar, ces stages facilitent le développement des réseaux de bibliothèques et la collaboration avec les associations culturelles ou professionnelles.

Timide expansion de l'édition jeunesse / Viviana Quinones, pp. 38-40

L'équipe de l'association « La joie par les livres » entreprend depuis 1986 un travail soutenu pour faire connaître les livres et les journaux jeunesse des régions francophones du Sud : Afrique subsaharienne, Maghreb, Caraïbes, océans Indien et Pacifique. Les moyens employés sont divers : la publication annuelle de la revue Takam Tikou présentant de façon détaillée, autour d'un dossier sur la



lecture et le livre jeunesse en Afrique et dans le monde arabe, les nouveautés africaines, la publication des brochures « L'édition africaine pour la jeunesse » et « L'édition pour la jeunesse dans les pays arabes », la réalisation des expositions d'affiches « Livres africains pour la jeunesse » et « 34 illustrateurs africains ».


Parler français à l'IFLA : un pari impossible ? / Marie-Claire Germanaud, pp. 41-43

L'anglais s'est imposé déjà comme la langue de communication scientifique universelle. L'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) n'échappe pas à cette pratique. Pour combattre cette sorte d'impérialisme du langage – et de pensée –, pour défendre le multilinguisme et la diversité culturelle, le comité français IFLA (CFI) se mobilise. Il aide les professionnels à participer aux conférences annuelles par le biais d'un système de bourses, il soutient l'adhésion des pays francophones du Sud en prenant en charge les coûts (élevés) de l'adhésion, il traduit en français le bulletin d'information IFLA Express ainsi que les communications des conférences de l'IFLA.

Limoges, au diapason de la Francophonie / Virginie Kremp, pp. 44-46

Depuis 1984 Limoges devient chaque année capitale de la Francophonie, grâce à son festival international de théâtre. C'est une heureuse occasion pour les auteurs contemporains de langues françaises (le pluriel n'est pas utilisé au hasard) de promouvoir leurs créations. La Bibliothèque francophone multimédia (BFM) y est associée pour son fonds unique de théâtre et de poésie francophones.

Nous vous signalons également :

Dans la rubrique Histoire, la série sur les bibliothèques des ghettos se poursuit avec « Arraché au feu : le sauvetage du patrimoine culturel juif de Wilna (suite et fin) » par David E. Fishman.  G.G.

## BIBLIOTHÈQUE(S), n° 9, juin 2003

### Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ombres et lumières sur une région singulière. Les indicateurs en PACA / Martine Blanc-Montmayeur, pp. 10-13

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) présente un paysage contrasté en matière de bibliothèques. L'auteur de l'article effectue une analyse détaillée et comparative de la situation, données statistiques à l'appui. Ainsi, il est établi qu'en dépenses du personnel, en nombre d'habitants à desservir par emploi, en dépenses d'acquisitions, en nombre d'imprimés par habitant et en nombre de docu-

ments sonores, les BDP dépassent les moyennes nationales. Les conseils généraux développent une politique d'aide à la formation des dépositaires, d'aide à l'aménagement, à l'achat du mobilier et à l'informatisation des bibliothèques. Néanmoins, des ombres planent sur les BM. Les résultats en matière de lecture publique sont très faibles à Marseille (12, 92 % d'inscrits) et à Toulon (5,63 %). Les bibliothèques de quartier sont en nombre insuffisant. La volonté politique des communes constitue la seule garantie d'un réel succès de l'implantation d'une BM. « Ombres et lumières alternent à part égale » précise Martine Blanc-Montmayeur.

*Le pôle Aix-Marseille, associé pour la Méditerranée*  
/ Gilles Éboli, pp. 14-16

En 1995 vit le jour la convention de partage documentaire entre six équipements de la région PACA et la BnF sur le thème des échanges en Méditerranée. Le pôle associé Aix-Marseille était ainsi créé. Son objectif : signaler et valoriser la richesse des fonds patrimoniaux des bibliothèques provençales : la collection de la Méjanès à Aix-en-Provence, d'Inguembert à Carpentras, le fonds Coste à Marseille, la collection unique sur la Méditerranée de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence rassemblant 30000 livres, manuscrits, affiches, rapports, récits de voyage, et beaucoup d'autres encore. Gilles Éboli nous offre un bref éclairage sur l'histoire des pôles associés, en brossant les traits spécifiques du pôle Aix-Marseille.

*La BRL : une passerelle entre deux rives* / Claire Castan,  
Ramzi Tadros, pp. 17-18

La Banque régionale du livre s'est assignée une fonction importante : établir des relations entre les bibliothèques françaises et les pays où les réseaux de lecture publique sont (quasi)inexistants, mais avec une forte manifestation de la société civile par l'intermédiaire des bibliothèques associatives. Les activités déployées au Liban et en Algérie, deux pays où on enregistre une totale méconnaissance du concept de lecture publique, ont évolué de l'envoi des documents à l'organisation des formations pour des bénévoles associatifs et des professionnels. Quelques nuages viennent pourtant ombrager le travail : des livres bloqués en attente de dédouanement, des colis contenant des ouvrages vieillissants dont les bibliothèques donatrices tentent de se débarrasser. Le Ministère des Affaires étrangères s'implique davantage dans la coopération avec l'Algérie et le Liban afin de donner de l'ampleur au développement de la lecture publique, surtout que les besoins exprimés par ces pays dépassent la capacité de la BRL-PACA.

*Paysage (réduit) avec livres* / Jean-Claude Gautier, pp. 19-21

Paysage éditorial contrasté dans la région PACA, où on dénombre quelque 130 éditeurs. Parmi eux, certains ont acquis une autorité incontestable : Actes Sud à Arles, Édusud à Aix, Éditions de l'Aube à la Tour d'Aigues. Mais que se passe-t-il à Marseille ? Hélas, il n'y a pas de grande maison éditoriale de référence. Les nouvelles maisons d'édition se positionnent avec prédilection dans le domaine de l'architecture et de la photographie. Les lacunes enregistrées dans le domaine de la littérature, du développement social, ou du patrimoine tâchent d'être comblées par les efforts des petites maisons d'édition telles l'Écailler du Sud, Agone, Atout éditions, Philippe Picquier. Les Éditions du Sablier sont spécialisées en littérature pour la jeunesse, les Ateliers Perrousseaux en graphisme, tandis que la maison Le Bec en l'Air s'intéresse aux beaux livres régionaux. L'auteur de l'article n'oublie pas de souligner le rôle des bibliothèques en tant que forces de soutien importantes pour la création éditoriale, contrairement aux médias écrits et audiovisuels de la région.

*Libraires des champs* / Claire Lamy, pp. 22-23

Enquête sur les librairies du département des Hautes Alpes selon des critères retenus par la « charte des librairies » : qualité des conseils, importance et variété du stock, performance des outils de recherche, rapidité des commandes, implication dans la vie culturelle, relations avec les autres professionnels du livre.

*Agence du livre en PACA : y'a plus qu'à !*  
/ Léonor de Nussac, pp. 25-27

L'Agence régionale du livre fonctionne dans la région de Provence-Alpes depuis janvier 2003. Ancrée solidement dans le paysage institutionnel, elle compte parmi ses partenaires le Conseil régional, la DRAC, le département des Bouches-du-Rhône, la municipalité d'Aix-en-Provence. Son siège se situe à la Cité du livre d'Aix-en-Provence, implantation justifiée par la position géographique et par la proximité d'un grand nombre de professionnels. Chargée de mettre en place des actions utiles au milieu professionnel, dans le respect des politiques publiques, l'Agence envisage la création d'une base de données exhaustive (tous les professionnels, tous les lieux, toutes les actions) ainsi que la mise sur le Web d'un site performant, incluant un annuaire de professionnels, l'agenda des formations, des manifestations, le catalogue des expos disponible, des offres d'emploi.

*Médiathèques universitaires : quels projets pour le 13 ?*  
/ Georges Perrin pp. 28-30

État des lieux de l'ensemble universitaire d'Aix-Marseille : le tableau est assez sombre. Les fonds des diffé-

rentes bibliothèques scientifiques et techniques universitaires n'ont pas été développés dans une perspective de complémentarité. Insuffisance de surfaces, diversité des systèmes de gestion informatique, disparité des conditions d'accueil des publics notamment en termes d'horaires d'ouverture constituent des indices révélateurs d'une absence de concertation entre les bibliothèques universitaires, constatations critiques enregistrées dans le rapport du Conseil national d'évaluation des universités datant de 1999. L'auteur nous livre ses réflexions sur l'harmonisation des politiques documentaires, sur la cohérence des techniques d'accueil et de formation des publics et exprime clairement son souhait d'un élargissement de la coopération à la totalité du monde des livres et de la documentation.

Qui sont les partenaires de la formation ? / Patrick Mano, pp. 31-33

L'article présente de manière explicite toutes les filières qui assurent la formation de bibliothécaires en région PACA, en mettant en évidence la diversité de l'offre régionale.

Ces communes dites rurales / Martine Blanc-Montmayer, pp. 34-35

Quatre bibliothèques implantées en milieu rural de la région PACA, mises à l'honneur pour les activités déployées, synonymes de vitalité, d'enthousiasme et de succès auprès d'un large public.

Une région en effervescence / Jean-Louis Jouanaud, pp. 36-37

Présentation non exhaustive d'une activité artistique impressionnante, déroulée à des rythmes frénétiques : 184 scènes théâtrales, 71 festivals, 25 écoles de cirque, 120 compagnies de danse, 467 formations musicales, 104 musées reconnus par la Direction des musées de France. La région PACA fait montre d'un dynamisme culturel sans précédent.

Deux organismes détonants / Élisabeth Mognetti, Stéphane Ipert, pp. 38-39


Le Centre interrégional de conservation et restauration du patrimoine (CICRP), implanté à Marseille, assiste techniquement et scientifiquement les responsables des collections publiques (musées, archives, bibliothèques, monuments historiques) de trois régions. Le Centre de conservation du livre (CCL), situé à Arles, agit sur le terrain de la formation, l'expertise et la coopération interprofessionnelle visant la conservation et la gestion du patrimoine documentaire. Il est également le coordonnateur du projet de la Bibliothèque virtuelle méditerranéenne qui consiste en le rassemblement et la diffusion via Internet des fonds documentaires concernant tous les domaines de la connaissance

et provenant des bibliothèques de plusieurs pays du bassin méditerranéen. Il s'agit d'un outil bibliographique multilingue et multialphabétique de 3000 références.

Nous vous signalons également :

Le Congrès annuel de l'ABF a eu lieu entre le 13 et le 16 juin à Aubagne. Autour de séances plénières, d'ateliers et de l'exposition professionnelle, les participants ont débattu du citoyen européen et des bibliothèques, autrement dit des différentes façons d'exercer et de concevoir la profession de bibliothécaire en Europe.

Le groupe Pays-de-Loire de l'ABF a organisé une journée de réflexion sur la littérature algérienne.

Dans la rubrique **Espaces et architectures**, la présentation d'un futur fleuron du monde bibliothéconomique en région PACA : l'Alcazar de Marseille, qui à partir de 2004 sera le plus grand équipement de la région (bibliothèque municipale et régionale).  G.G.

## Cahiers de la documentation, n°2, juin 2003

La qualité des informations sur Internet / Christiane De Craecker-Dussart, pp.37-44

Dès le début, l'auteur nous met en garde quant à la véracité des informations diffusées sur le net, car le contrôle et la contrainte éditoriale y sont absents. La vigilance est donc de mise. L'article présente quelques méthodes d'évaluation de l'information ainsi que des grilles d'évaluation, en prenant comme exemple les sites médicaux. Le cours interactif « Le détective de l'Internet », destiné prioritairement aux professionnels de la documentation, permet à toute personne soucieuse de la qualité et de la fiabilité des informations de mesurer la valeur des sites web. Les grilles



d'évaluation, basées sur le principe de l'analyse multicritères, constituent, à leur tour, un précieux outil de travail.

La constitution d'indicateurs brevets par domaines technologiques / Clément Paoli, Henri Dou, Jean-Marie Dou Jr., Bruno Maninna, pp. 45-59

Source unique d'information technologique, les brevets sont peu cités par les scientifiques dans le cadre de leurs travaux. Pourtant, la constitution d'indicateurs technologiques est liée à la consultation de banques de données brevets. De plus en plus, des pays font appel à l'analyse des brevets comme outil de management. L'adaptation à un système technologique complexe et fort évolutif passe obligatoirement par la consultation des bases de brevets, car il y a des données qui ne sont publiées qu'ici. ✍ G.G.

### Documentaliste - Sciences de l'information, n°2, avril 2003

Ce numéro est consacré au 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS).

Quarante ans d'évolution, pp. 91-125

En évolution constante, l'association diversifie ses activités et ses sections au cours du temps. Elle s'interroge aujourd'hui – à juste titre – sur l'avenir du métier de documentaliste et sur la notion-même de documentation. Parmi ses engagements forts, la formation continue a toujours été un cheval de bataille qui s'inscrit dans la multiplication des déclinaisons de la profession et dans la difficulté – récurrente – à lui reconnaître une compétence propre.

Perspectives pour un nouveau siècle, pp. 127-153

Petit retour sur le passé par ceux qui ont dirigé l'association pour mieux se tourner vers l'avenir. Précisions sur les

nouveaux enjeux de la formation notamment dans le cadre de la certification, avec une attention particulière à la formation à distance, les licences professionnelles et les référentiels<sup>2</sup>. Perspectives d'avenir du métier ? Radieux, à condition de ne pas rater le tournant : « les documentalistes seront les cartographes et les passeurs de l'archipel des savoirs » (Claude Baltz). Et pour conclure, un petit conte gentiment ironique, « tendre-amer » d'Éric Sutter « En 2043... » que l'on pourrait sous-titrer « quand j'étais documentaliste ».

Repères, pp. 156-171

L'ADBS n'est pas isolée : elle se propose de présenter ses partenariats et aussi tous les groupes dont elle se compose : groupes régionaux, adhérents, animateurs etc. Un portrait qui se conclut dans la diversité. ✍ C.S.

### Documentaliste - Sciences de l'information, n°3, juin 2003

Interactivité, modes d'emploi. Réflexions préliminaires à la notion de document interactif / Jean-Thierry Julia, pp. 204-212

L'objectif de l'auteur est de préciser la notion d'interactivité dans le cadre des multimédia et des NTIC. Ce terme dont la polysémie prête à confusion, recouvre des techniques et des concepts connexes dont il importait de dégager la notion de document interactif – réellement ou « ontologiquement » conçu pour la communication et utilisé dans ce but.

La modélisation : pourquoi l'intégrer dans les systèmes d'information documentaire ? : Journée d'étude ADBS / Sylvie Dalbin, pp. 226-231

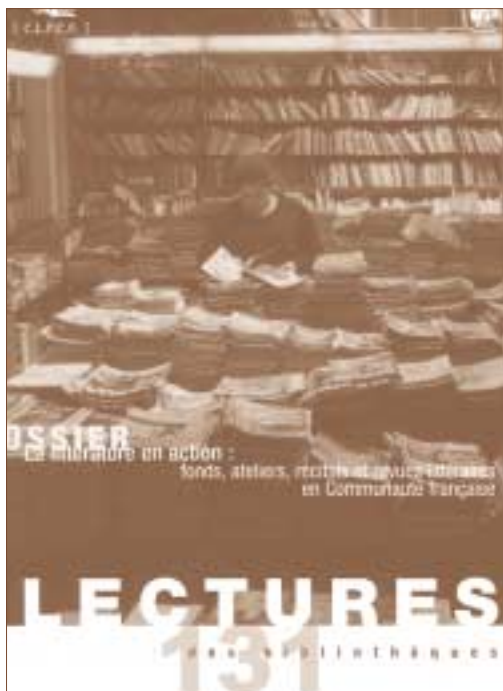
Fruit des réflexions du 20 mai dernier à Paris, l'auteur nous offre une remarquable synthèse de la question. Après un historique qui pose les quatre grandes approches de modélisation, ce sont les évolutions contemporaines qui sont proposées dans les domaines des archives, musées et publication électronique. En conclusion, les apports du web sémantique dessinent l'orientation la plus contemporaine dans le souci d'optimiser tout système d'information. ✍ C.S.

### Lectures, la revue des bibliothèques, n° 131, mai-juin 2003

Dans son **Éditorial**, Martine Garsou traite de l'extraordinaire émergence des ateliers d'écriture en CF. Le **Dossier** est d'ailleurs consacré aux institutions (fonds, fondations et centres de documentation) qui défendent et promeuvent la littérature par le biais de revues, de récitals ou d'ateliers

2. Voir notre numéro 6, p. 14.





d'écriture. Les bibliothèques peuvent y trouver des partenaires de qualité dans le but de diversifier leurs activités.

Sophie Creuz passe en revue les quelque 24 « Fonds, fondations et centres littéraires » de la Communauté française abritant des richesses patrimoniales inestimables. Dans l'article consacré aux « Ateliers d'écriture », Isabelle Decuyper et Fernand Valkenborgh rendent compte de la journée destinée aux ateliers d'écriture existant en CF du 21 janvier 2003 à Damprémy (Charleroi).


Dans la rubrique **Bibliothèque au quotidien**, « Le marché du livre de langue française en Belgique : données 2002 » par Michel Trousson présente l'étude commandée par le Service de la promotion des lettres du Ministère de la Communauté française et réalisée par le LENTIC. Et « Que fait le C.L.P.C.F. ? » lève toute confusion avec le Service de la Lecture publique. Les missions du C.L.P.C.F. sont bien délimitées et structurées. Florence Richter, sa responsable, de les rappeler : la formation continuée des bibliothécaires, l'organisation des colloques, et des bien-

nales du livre de jeunesse, la réflexion et le développement d'outils en bibliothéconomie, la rédaction de la revue « Lectures » et des « Cahiers du C.L.P.C.F. ».

Dans la rubrique **Bibliothèque de chez nous**, présentation par Vanessa Lita de la Bibliothèque du Centre Culturel d'Anderlecht qui a connu ces dernières années un essor sans précédent. Son évolution est jalonnée par des actions lui conférant une position privilégiée parmi les autres institutions culturelles. Nouvellement, l'intégration de l'Espace Maurice Carême lui permettra de mener à bien ses nombreux projets culturels, conçus dans un souci permanent de démocratisation de la culture.

Sophie Creuz dresse un bilan complet des réalisations des Éditions Complexe dans la rubrique **Portrait d'éditeur**. La maison fait figure remarquable dans le paysage éditorial bruxellois. La même Sophie Creuz propose un portrait du sociologue, essayiste, écrivain et professeur universitaire de grand calibre – Claude Javeau.

Michel Defourny mène de front son combat pour défendre la littérature de jeunesse et pour mettre en évidence sa valeur patrimoniale dans l'article « Actualité du patrimoine (première partie) ». Redécouverte de grandes créations du XIX<sup>e</sup> et première moitié du XX<sup>e</sup> siècle en érudite compagnie, grâce aux rééditions patrimoniales récentes chez Les amis du Père Castor, chez Circonflexe et chez Gallimard. La parution si attendue le 21 juin du cinquième volume de la saga « Harrypotterienne » constitue le prétexte pour Maggy Rayet de décrire quelques prémices et l'impact du roman de J.K. Rowling sur la littérature fantastique.

Enfin, la rubrique **Actualités de l'édition** épingle des titres qui, dans cette année électorale, se consacrent au monde politique belge. Autres thèmes abordés : monde arabe et littérature de guerre, BD bruxelloise et brabançonne, littératures fantastiques et l'univers littéraire de Georges Simenon. Expositions, journées de rencontre ou de réflexion, prix littéraires, formations, manifestations diverses ayant trait aux livres et à la lecture trouvent écho dans la rubrique finale **Faits et gestes**.  G.G.

## PETIT RAPPEL

Si vous voulez annoncer vos manifestations pour janvier, février et mars, envoyez les informations à la rédaction. Merci d'avance.

## ANNONCE

La Bibliothèque publique centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale est sur Internet : <http://www.bibcentrale-bxl.be>

# Règlement de la bibliothèque professionnelle

## ● Horaire

La Bibliothèque professionnelle de la Bibliothèque Centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale est ouverte

*Lundi, mardi : de 14h à 17h30*

*Mercredi, jeudi et vendredi : de 10h. à 12h. et de 14h à 17h30*

*ou sur rendez-vous. Tél. : 02/548.26.10*

## ● Inscription

- La bibliothèque est accessible à tous les bibliothécaires de la Région de Bruxelles-Capitale
- L'inscription se fait sur présentation de la carte d'identité et elle est gratuite.
- Tout changement d'adresse doit être signalé par les lecteurs.

## ● Prêt

- Le prêt des ouvrages est gratuit.
- Il est consenti pour une durée de 14 jours.

- La durée d'un prêt peut être prolongée pour une nouvelle durée de 14 jours. Le lecteur peut emprunter 3 ouvrages maximum.

- Tout ouvrage peut être réservé : il sera à la disposition du lecteur pour une durée de 10 jours ouvrables.
- Certains ouvrages sont à consulter sur place.
- Les revues et périodiques ne peuvent être empruntés. Une photocopieuse est à la disposition des lecteurs.

## ● Rappels

- Un rappel sera envoyé au lecteur après 2 semaines de retard.
- Pour éviter cette procédure, le lecteur veillera à restituer les ouvrages dans les délais fixés.

## ● Préservation de la collection

- Tout ouvrage perdu ou endommagé sera remplacé aux frais du lecteur.

### **BIBLIOTHÈQUES EN CAPITALE**

*Bulletin d'information trimestriel*

**Bibliothèque publique Centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale**

Rue des Riches Claires, 24 1000 Bruxelles • Tél. : 02/548.26.10 - Fax : 02/548.26.48 • Courriel : chantal.stanescu@brunette.brucity.be

COMITÉ DE RÉDACTION : Anne Beaujean - Cécile Compère - Marie-Angèle Dehaye - Anne-Françoise Fleury - Gabriela Goga - Marie-Christine Jadot - Philippe Malfait - Bernadette Pêtre

RÉDACTEUR EN CHEF : Chantal Stanescu

GRAPHISME : Duc Ho Minh

ÉDITEUR RESPONSABLE : Marie-Angèle Dehaye

ABONNEMENT ANNUEL : 20 € (Belgique) – 25 € (étranger)



BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE CENTRALE  
POUR LA REGION DE  
BRUXELLES-CAPITALE

